

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com



SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Dettes, pandémie et Ukraine

60% des pays à faibles revenus sont surendettés

Au moins 60% des pays à faible revenu sont surendettés ou courent un risque élevé de surendettement ... • (Page 11)

Financement des TPME

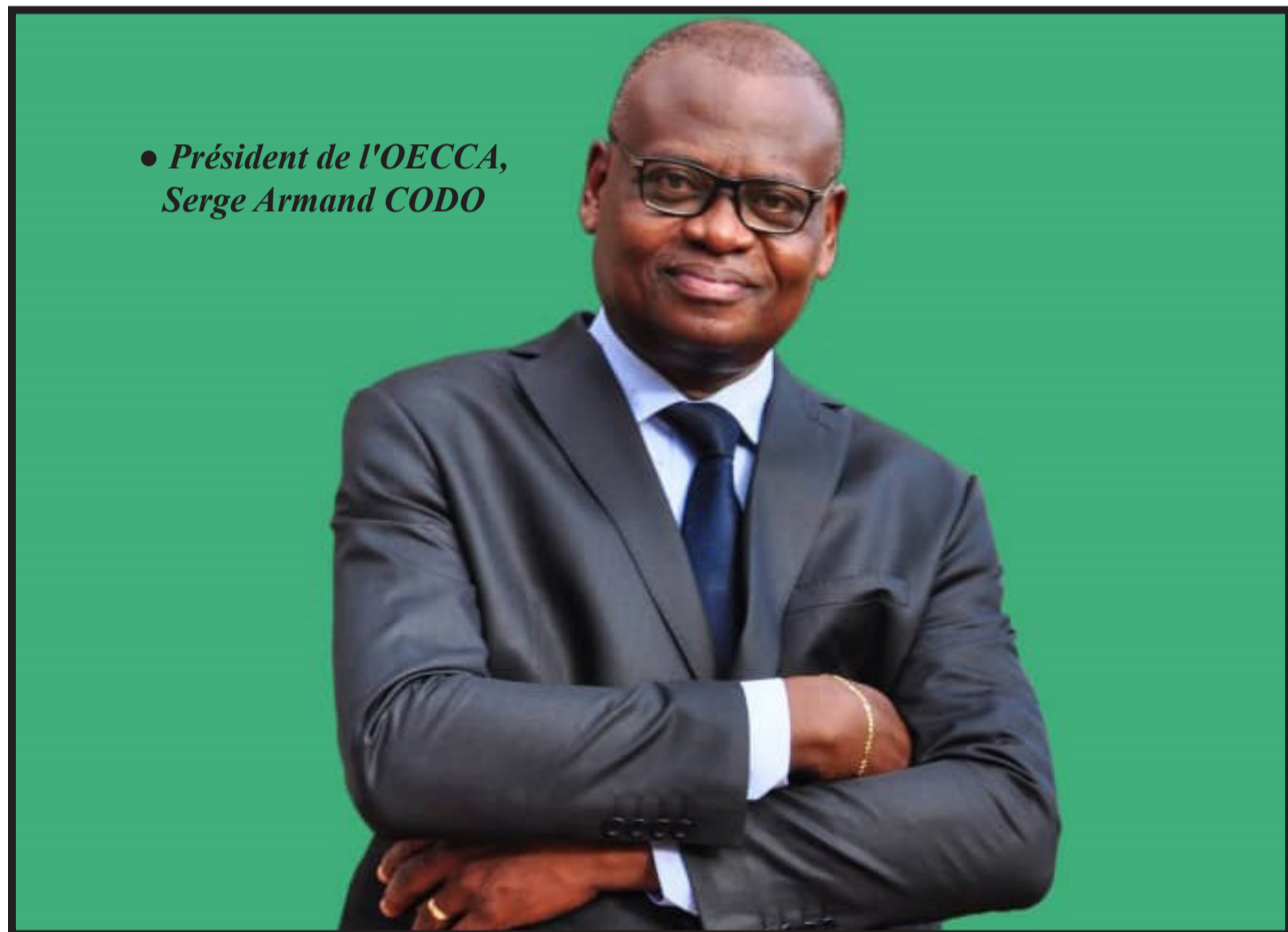
Le groupe Attijariwafa bank toujours mobilisé

L'accompagnement des PME, TPE, commerçants et artisans a toujours occupé une place centrale dans ... • (Page 06)



Certification des états financiers des entreprises • (Page 03)

L'OECCA Bénin dénonce l'exercice illégal du métier de comptable



• Président de l'OECCA, Serge Armand CODO

Entretien avec Blanche Baloïtcha • (Page 10)

SPEED'YAM, produit qui fait rêver toutes les femmes en cuisine

Financement des économies

Le capital de la BADEA en augmentation de 376 %

Le financement des projets de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ... • (Page 02)

Approvisionnement en Eau

Trois contrats d'affermage des ouvrages hydrauliques signés

L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural ... • (Page 04)

Revalorisation des salaires

Les confédérations et centrales syndicales en séance avec le président Talon le 26 avril

Dans la droite ligne de la volonté affichée par le gouvernement béninois de revaloriser le salaire des fonctionnaires, la commission ... • (Page 11)

Changements climatiques

La "stratégie régionale climat" de la Cedeao révisée

Pour recueillir les dernières observations et contributions de l'ensemble des Départements de la Commission de ... • (Page 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	602.82	655.95	699.34	1.64	0.0107	34.99	5.57	85.54	164.12	8.06

Financement des économies

Le capital de la BADEA en augmentation de 376 %

Le financement des projets de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) sur le continent africain sera accru dans les prochains jours. Le Conseil des gouverneurs de la BADEA a annoncé une augmentation de son capital autorisé de 376 %, passant de 4,2 milliards USD à 20 milliards USD, soit environ 12 030 milliards FCFA. L'augmentation de capital historique a été adoptée à l'unanimité par l'ensemble des 18 actionnaires souverains de la banque, membres de la Ligue des États arabes. C'est par une résolution du Conseil des gouverneurs en date du 7 avril 2022 que l'institution basée à Khartoum a annoncé la nouvelle.

• Abdul Wahab ADO

De nouveaux financements se pointent à l'horizon pour les économies africaines. C'est du moins ce qu'on peut dire de la hausse de 376 % du capital de la BADEA. Selon la résolution du Conseil des gouverneurs de la BADEA en date du 7 avril 2022, la nouvelle structure du capital constituera un capital autorisé total de 20 milliards USD, dont 10 milliards USD seront souscrits et 5 milliards USD versés. Cette augmentation place la base de capital et la structure globale de la banque au même niveau que d'autres banques multilatérales de développement hautement cotées. La banque est notée Aa2 avec perspective positive par Moody's Investors Service et c'est la première fois que du capital exigible est introduit dans sa structure de capital depuis sa création il y a 48 ans. Il faut préciser que cette hausse de capital record témoigne de la volonté des administrateurs de renforcer la présence de la BADEA en Afrique. « La banque est un important catalyseur de la coopération arabo-africaine en finançant des projets de développement prioritaires, en facilitant le commerce et en fournissant une assistance technique. Nous restons déterminés à soutenir tous ses besoins en capital, afin qu'il puisse continuer à atteindre les nobles objec-



• Dr Sidi Ould Tah, directeur général de la BADEA

tifs pour lesquels il a été créé », a déclaré S.E. Dr Fahad Abdullah Aldossari, président du conseil d'administration.

Dr Sidi Ould Tah, directeur général de la BADEA, a rappelé la spécificité de l'institution: « au cours des 48 années écoulées depuis sa création, la BADEA a financé plus de 730 projets et fourni plus de 890 subventions d'assistance technique dans 44 pays d'Afrique subsaharienne qui ont souvent du mal à attirer des financements compétitifs. Tout cela a été réalisé en utilisant uniquement les fonds des actionnaires, et la banque n'a jamais eu besoin d'emprunter sur les marchés grâce à ce soutien exceptionnel de nos actionnaires. L'augmentation de capital d'aujourd'hui est un témoignage clair de cet héritage continu de soutien indéfectible des actionnaires par le biais d'injections de capital en espèces ainsi que de capital callable ».

Bref aperçu de la

BADEA

La Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) a été créée conformément à la résolution de la Sixième Conférence du Sommet Arabe, tenue à Alger, le 28 Novembre 1973. Elle a commencé ses activités en mars 1975 en fournissant des financements et une assistance technique pour le développement économique exclusivement en Afrique subsaharienne. La BADEA est une institution financière multilatérale dont le siège est à Khartoum, en République du Soudan. La BADEA s'efforce de faciliter et de catalyser le flux de capitaux et d'investissements arabes et autres étrangers vers l'Afrique. Depuis 2015, la banque s'est également concentrée sur le commerce à la fois le commerce arabo-africain et le commerce intra-africain. Des milliers de projets sont financés par la BADEA sur le continent africain dans divers domaines.

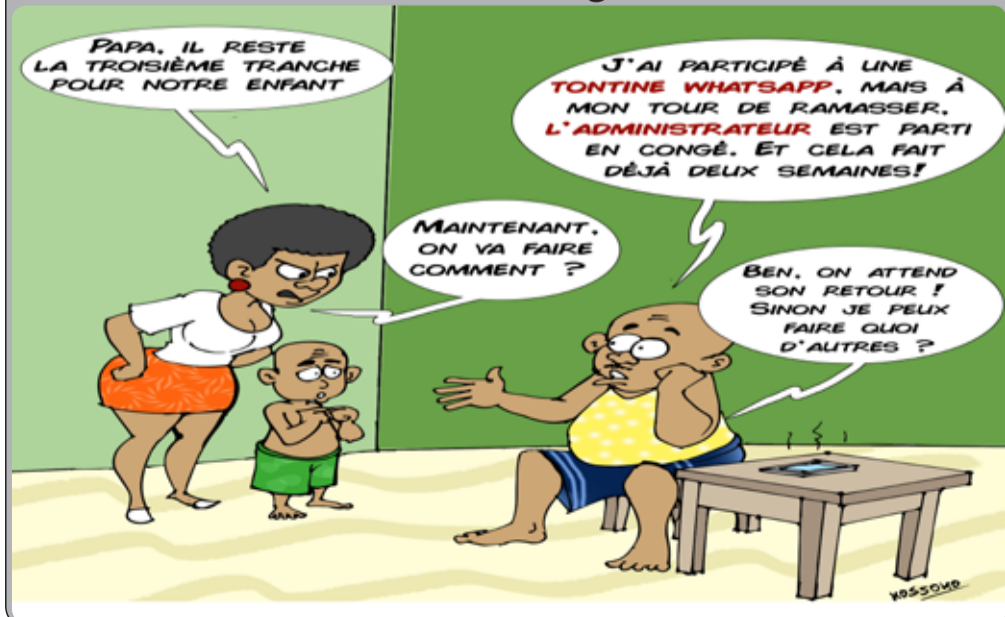
AUX DECIDEURS...

Nouvel ordre mondial !

Dieu a organisé son monde de manière équilibrée. Et quand la jungle s'installe pour désorganiser l'ordre établi, la nature rétablit l'équilibre. Il en est ainsi du cycle menstruel de la femme indépendamment de sa volonté. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les relations internationales se sont bipolarisées avec d'un côté la puissance américaine et de l'autre l'Ex URSS (Union des républiques socialistes soviétiques). Ce cycle a connu son déclin avec la chute de Mikhaïl Gorbatchev et la dislocation de l'URSS qui a vu l'émergence des autres États membres. La guerre du Golfe qui a opposé une coalition de 35 États dont les USA à l'Irak de Saddam Hussein a permis de reconsidérer les forces en présence. Pour rééquilibrer les relations internationales, Oussama Ben Laden surgit le 11 septembre 2001 pour éprouver les États-Unis d'Amérique avec les attentats de World Trade Center. Ainsi des coups d'État qui s'opèrent actuellement sur le continent africain notamment au sein de l'espace CEDEAO. Ces coups de force remettent en selle la Russie et la Chine considérées comme des partenaires sûrs des États en effervescence, notamment le Mali dont le sous-sol attire les firmes multinationales. La Guinée Conakry a démis le professeur Alpha Condé de ses fonctions de président. Le chef de la junte militaire, le colonel Doumbouya Mamady tient bien les manettes. Son frère d'arme Assimi Goïta du Mali se montre intransigeant vis-à-vis de la France colonisatrice. Le Burkina Faso vient de remettre en cause l'ordre constitutionnel. Avec ces événements, ce sont de nouvelles relations qui se définiront entre les puissances économiques mondiales. Et chacun veut jouer sa partition pour tirer le meilleur profit avec en toile de fond, les questions d'indépendance monétaire et politique.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Flambée des prix au Sénégal : Macky Sall lance un appel à la « mobilisation générale »

Le président sénégalais Macky Sall a appelé, dans un discours prononcé au soir du 3 avril 2022, à « une mobilisation générale pour accroître et valoriser davantage les produits agricoles, d'élevage et de pêche » face au « risque élevé de pénurie » et de « flambée des prix en raison de la crise mondiale ». Dans son allocution faite à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance du pays, le chef de l'État a indiqué avoir « fait baisser les prix des denrées de première nécessité, notamment le riz, le sucre et l'huile, et augmenté la subvention... ».

Certification des états financiers des entreprises

L'OECCA Bénin dénonce l'exercice illégal du métier de comptable

L'Ordre des Experts comptables et comptables agréés du Bénin (OECCA-Bénin) a relevé des insuffisances dans notre article intitulé : certification des états financiers : L'OECCA-Bénin et les comptables externes en conflit direct. En application des dispositions du code de déontologie de la presse, l'OECCA Bénin a formulé son droit de réponse à l'effet de rétablir la vérité. Lire l'intégralité de ce droit de réponse signé du Président de l'Ordre, M. Serge Armand CODO.



**Ordre des Experts-Comptables
et Comptables Agréés du Bénin**



Notre Devise : Compétence – Indépendance – Conscience

DROIT DE RÉPONSE

Monsieur le Directeur Général,

Dans votre parution N°2129 du Lundi 28 mars 2022, vous avez titré à la une :

« **Certification des états financiers
L'OECCA Bénin et les comptables externes en conflit direct**
(Les réactions du Patronat, de la CCI Bénin et de la CONEB attendues) ».

Vous avez ensuite publié à la page 3 de la même parution, un article qui contient beaucoup d'erreurs et de contre-vérités par rapport à la connaissance de la profession comptable et qui jette un discrédit sur cette noble profession.

N'ayant pas jugé bon de vous rapprocher de l'OECCA Bénin pour avoir plus d'éclairage avant cette publication, ce qui est pour le moins surprenant au regard de la qualité de vos publications habituelles, vous nous mettez dans l'obligation d'exercer notre droit de réponse que nous vous remercions de nous avoir accordé.

Pour bien comprendre ce débat qui n'a pas lieu d'être, il faut avoir une connaissance minimale sur la profession comptable.

1) Des différentes formes d'exercice de la profession comptable

Au regard de la loi, il n'y a que deux formes d'exercice de la profession comptable : l'exercice à titre salarié et l'exercice à titre libéral.

Dans le cas de l'exercice à titre salarié de la profession comptable, le Comptable est recruté par un employeur et s'il a les compétences nécessaires pour faire le traitement comptable complet de l'entité, il présente les états financiers en fin d'exercice.

Il n'est pas rare que les membres de l'Ordre (Experts-Comptables et Comptables Agréés) soient sollicités par ces employeurs pour superviser les travaux de leurs Comptables et présenter les états financiers en fin d'exercice, à travers une mission de révision comptable.

L'exercice libéral de la profession comptable consiste à tenir la comptabilité de plus d'une entité et pour ce faire, il faut être inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECCA BENIN), ce qui exclut, mêmes les Experts-Comptables Diplômés non-inscrits.

Entre les deux modes d'exercice de la profession comptable, la loi ne prévoit rien d'autre. Or c'est ce rôle d'intermédiaire que réclament ceux qui se disent « Comptables externes » et qui feraient partie d'une corporation dont ils se sont bien gardés d'indiquer la dénomination, les conditions d'adhésion, les dispositions légales ou réglementaires qui la gouvernent, les contraintes liées à l'exercice de leur fonction, sa tutelle, etc, puisqu'ils sont dans l'informel. **Ce qu'ils font n'est que de l'exercice illégal de la profession comptable et c'est prévu et puni par nos lois comme précisé plus loin.**

2) Des conditions pour s'inscrire à l'Ordre des Experts comptable et Comptables Agréés

Pour être inscrit à l'OECCA Bénin en qualité d'Expert-Comptable, il faut plusieurs conditions dont les plus importantes sont :

- obtenir le diplôme qui permet d'entrer en stage d'expertise comptable (DESCOGEF ou DSCG selon le cursus choisi),
- faire trois (3) ans de stage d'expertise comptable obligatoire auprès d'un Expert-Comptable Diplômé,
- obtenir le diplôme final.

Pour être inscrit à l'OECCA Bénin en qualité de Comptable Agréé, les deux premières conditions suffisent.

Pour se maintenir au Tableau, un membre de l'Ordre (Expert-Comptable ou Comptable Agréé) est par ailleurs astreint à des obligations dont les principales sont :

- payer ses cotisations ordinaires,
- payer une prime annuelle d'assurance en responsabilité civile professionnelle,
- recevoir 48 heures de formation par an au minimum,
- faire ses travaux en respectant les normes nationales et internationales en vigueur dans notre domaine d'activité,
- subir le contrôle qualité de ses travaux.

Il est aussi très important de savoir que la profession comptable est une profession réglementée. N'y entre pas qui veut, mais, qui a reçu la formation obligatoire le permettant. Ce n'est pas parce qu'on a un doctorat en droit qu'on peut s'établir comme Avocat, Notaire ou Huissier sans les formations spécifiques correspondant à ces métiers.

Enfin, il convient de retenir que l'OECCA Bénin est doté d'un Commissaire du Gouvernement qui assiste à toutes les réunions du Conseil de l'Ordre, de deux (2) Magistrats de haut rang dont l'un préside la Commission Nationale du Tableau et l'autre, la Chambre Nationale de Discipline.

S'agissant des contre-vérités contenues dans l'article incriminé, nous y apportons les clarifications qui suivent.

Il n'y a de « Comptables externes » autres que les membres de l'OECCA BENIN. La corporation auto-proclamée « Comptables externes » est à l'encontre des lois de la République, donc illégale.

3) De la notion de certification d'états financiers

La notion de certification des états financiers concerne les Commissaires aux comptes ; pas les missions de présentation des états financiers. L'attestation de certification des états financiers dont ils parlent dans l'article n'est qu'une fiction sortie directement de leur imagination.

L'affirmation que la campagne contre l'exercice illégal a démarré en profitant de la mise en œuvre du nouveau Code Général des Impôts (CGI) est fautive. Le nouveau Conseil de l'Ordre a bien inscrit cette campagne dans son plan d'action entré en vigueur en août 2021, bien avant le nouveau CGI.

C'est une erreur de croire qu'une activité illégale passible d'emprisonnement qui s'est exercée clandestinement pendant longtemps acquiert de facto une immunité.

Lorsqu'il y a quelques décennies, les premières réformes ont atteint le secteur de la pharmacie, les anciens dépôts de médicaments ont calmement fermé leurs portes et leurs propriétaires sont allés vers d'autres activités.

C'est normal que les activités considérées comme de l'exercice illégal selon l'OECCA Bénin soient autant l'établissement des états financiers par des comptables illégaux que les déclarations fiscales périodiques faites par eux. En effet, la loi ne leur reconnaît aucune compétence dans l'exercice de la profession à titre libéral et les déclarations fiscales devraient être faites par ceux qui ont qualité pour tenir la comptabilité.

En qualifiant d'unilatérale, l'interprétation de la loi N°2004-06 du 27 avril 2006 créant l'OECCA Bénin par le nouveau Conseil (et non le bureau) de l'OECCA Bénin, les auteurs de cet article nous surprennent. Qu'y a-t-il de si difficile à interpréter dans cette loi pour que l'on soit obligé de recourir à des tiers ? Et même si c'était le cas, ce ne serait pas vers des Comptables illégaux que l'on se tournerait, surtout qu'ils affirment qu'ils ne font qu'imputer, enregistrer, etc ; comme si les articles 4 et 10 de cette loi ne confiaient pas ces mêmes tâches aux membres de l'Ordre.

4) Du redressement fiscal des entreprises

En citant des faits qui, selon eux, décrédibilisent la campagne de lutte contre l'exercice illégal tels que le redressement des entreprises par le fisc alors que leurs comptabilités sont tenues par des membres de l'Ordre, ils montrent leur ignorance quant à la différence entre la vision comptable et la vision fiscale des comptes.

En affirmant que le travail des membres de l'Ordre révèle parfois des manifestations grotesques conduisant des dirigeants en prison et parfois à la fermeture de leurs entreprises, c'est une injure à la Justice de notre pays car celle-ci se prononce sur les faits dont ils parlent et sanctionne les fautifs. Ils doivent aussi savoir que les membres de l'Ordre, dans certaines missions, sont astreints à une obligation de moyens et non à une obligation de résultat.

Pour justifier leur compétence, ils affirment être d'anciens collaborateurs formés dans les cabinets. C'est dommage qu'ils n'y aient pas assimilé le minimum à savoir que notre profession est une profession réglementée. Ils ont jugé par eux-mêmes que leur niveau était bon pour aller faire ce qu'ils ont vu faire dans les cabinets. C'est dommage car, même dans les professions non réglementées, les patrons accordent ce qu'ils appellent « la libération » à leurs apprentis jugés aptes à exercer le métier.

5) Du nombre de comptables illégaux

Le nombre de 1 000 comptables illégaux qu'ils annoncent en affirmant que le Conseil de l'Ordre veut les pousser au chômage est largement inférieur aux besoins des membres de l'Ordre en termes de recrutement de Comptables à condition qu'ils lèvent les coudes des dossiers qu'ils ont confisqués au détriment des dirigeants d'entreprises et de l'Etat. En effet, il y a plus de 200 membres inscrits à ce jour à l'OECCA Bénin et chaque membre peut recruter au moins 5 Comptables, les former et les rendre opérationnels par rapport à nos normes de travail. Certains membres de l'Ordre leur ont même proposé cette solution mais ils disent vouloir gagner des salaires décentes sans formation supplémentaire, même continue.

Ils trouvent farineux, les honoraires des membres de l'Ordre pour les entreprises surtout privées qui ne seraient pas capables de les payer. Ils jugent l'OECCA Bénin sans savoir que :

- les tarifs dont ils parlent sont indicatifs et sont destinés à harmoniser autant que possible les facturations des membres de l'Ordre pour éviter le dumping ;
- les membres de l'Ordre sont appelés à appliquer des dérogations dans les deux sens compte tenu des spécificités de chaque entité ;
- compte tenu des effets de la pandémie de COVID 19 et de la guerre dans certaines parties du monde, les entreprises les plus impactées sont forcément les plus faibles, celles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions de FCFA.

Les Centres de Gestion Agréés (CGA) sont créés depuis plus d'une décennie pour le traitement des comptabilités de celles-ci avec à la clé, des avantages fiscaux.

6) Du "silence" de l'administration

S'agissant pour terminer nos propos, des termes tels que « le silence de l'administration fiscale », « le complot par silence des institutions de l'Etat » etc, il est inopportun d'accuser nos institutions qui, en la matière ont bien fait leur travail.

En effet, l'Assemblée Nationale avait voté en 2004 et le Président de la République avait promulgué la loi N°2004-03 du 27 avril 2006 portant création de l'OECCA Bénin. Ceci devrait mettre fin au désordre observé dans le secteur et qui continue jusqu'à ce jour. Cette profession est bien encadrée depuis sa création par un Commissaire du Gouvernement et deux Magistrats de haut rang. Les Comptables illégaux qui continuent de s'opposer au respect de la légalité et de nos Institutions sont dans l'erreur et devraient arrêter de se faire passer pour des victimes. **L'OECCA Bénin ne demande qu'une seule chose : le respect de nos lois.**

Le Patronat, la CCI Bénin, la CONEB et le Ministère du Travail dont ils disent attendre les réactions le savent et ne sauraient inviter à enfreindre la loi citée ci-dessus en ses articles 4,5,10,11 et 53, l'article 88 de la loi N°2018-17 du 25 juillet 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les articles 442 et 443 de la loi N°2018-16 du 28 décembre 2018 portant Code Pénal, l'article 501 de la loi N°2021-15 portant Code Général des Impôts (CGI), l'article 111 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière et comme certains d'entre eux s'y essaient aussi au commissariat aux comptes, l'article 695 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Les écoles de formation des Experts-comptables restent ouvertes ici au Bénin et il y a beaucoup de braves jeunes gens et jeunes dames qui les fréquentent et même s'il leur arrive d'échouer à certains examens, ils ont le courage de recommencer. C'est ceux-là qu'il faut encourager et non ceux qui par eux-mêmes estiment qu'ils sont suffisamment compétents pour simuler les fonctions dévolues aux membres de l'OECCA Bénin, toute chose prévue et punie par nos lois.

Les grandes avancées obtenues par rapport aux dernières semaines, permettent à ceux qui sont en formation dans le cursus français, de ne plus avoir à se déplacer pour aller passer leurs examens en France. Sous peu, même l'examen final sera subi sur place.

Les illégaux devraient se mettre en règle, sortir de l'informel, payer leurs impôts comme tout le monde, arrêter de créer des cabinets clandestins, arrêter d'alimenter l'internet avec de fausses informations sur leurs compétences, poursuivre leurs études s'ils ne veulent pas exercer toute leur vie comme salariés. Ce qui est recherché de par le monde, c'est la qualité de l'information financière, incontournable pour permettre la pérennisation des entreprises béninoises et le développement du Bénin.

Serge Armand CODO
Président de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin

Siège : 2^{ème} étage immeuble MOBI DÉCO
(ancien Albert) 01 BP 7365 COTONOU
Tel. 21 31 28 03/09 – Cel. : 66 32 97 97
Courriel : oeccabenin@yahoo.fr
Site web : www.oeccabenin.com

Approvisionnement en eau potable en milieu rural au Bénin

Trois contrats d'affermage des ouvrages hydrauliques signés

L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR) a signé, hier lundi 11 avril 2021, trois (03) contrats d'affermage des ouvrages hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural. C'était en présence du Directeur Général, de l'agence, Sylvain Adokpo Migan sous le Parrainage M. Samou Seidou Adambi, Ministre de l'Eau et des Mines du Bénin, et de M. Johannès DAGNON, Président du Comité Technique chargé de conduire le processus des réformes du secteur de l'eau et des représentants des sociétés partenaires.



AGENCE NATIONALE
D'APPROVISIONNEMENT EN
EAU POTABLE EN MILIEU RURAL
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agence Nationale
de l'Eau Potable
en Milieu Rural

Bénin : Signature de trois (03) contrats d'affermage des ouvrages hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural

COTONOU, le 11 avril 2022 – L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR)* représentée par son Directeur Général, M. Sylvain ADOKPO MIGAN, a signé ce jour, au nom du Gouvernement de la République du Bénin, trois (03) contrats d'affermage et de travaux connexes pour la production et la distribution d'eau potable en milieu rural.

Sous le Parrainage M. Samou SEIDOU ADAMBI, Ministre de l'Eau et des Mines du Bénin, et de M. Johannès DAGNON, Président du Comité Technique chargé de conduire le processus des réformes du secteur de l'eau, cette signature a eu lieu entre M. Sylvain ADOKPO MIGAN, Directeur Général de l'ANAEMPR et M. D. José da CRUZ, Directeur Général de la Société OMILAYE en présence de M. Marc ALBEROLA, Mandataire du Groupement ERANOVE/VERGNET HYDRO/UDUMA d'une part, et M. Mohamed FATHALLAH, Directeur Général de la Société SBA des Eaux en présence de M. Abderraouf NOUCER, Mandataire du Groupement SONEDE International/BUS/AGETUR d'autre part.

La signature de ces contrats, qui intervient à l'issue d'un appel d'offres international lancé en mai 2019 en respect de la loi portant cadre juridique du partenariat public-privé, constitue un acte majeur du Programme d'action du Gouvernement du Bénin (2021-2026). Elle marque la concrétisation d'une nouvelle approche de développement et de gestion des infrastructures d'accès à l'eau potable en milieu rural dont le but est la rationalisation de l'intervention publique et l'amélioration des performances opérationnelles d'un accès universel avant 2030.

A travers l'ANAEMPR, dont la mission est de développer et d'organiser la gestion du patrimoine hydraulique de l'Etat en milieu rural en vue d'assurer l'accès universel à l'eau potable au Bénin, le Gouvernement du Bénin a adopté une approche novatrice pour la réalisation et la gestion des infrastructures hydrauliques en milieu rural axée sur le contrôle de la qualité de l'exploitation et de la maintenance, de la capacité de production et de distribution en matière de service public durable d'eau potable à un coût abordable à l'échelle du pays.

Ces opérateurs auront à charge d'approvisionner, en délégation de service public, les habitants des zones rurales du Bénin, soit une population estimée aujourd'hui à près de 9 millions de personnes. Ils auront à exploiter et à maintenir dès à présent 610 Adductions d'Eau Villageoises (AEV) et 25 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (SAEPmV), dans l'objectif d'assurer, d'ici à 2030, l'accès à l'eau potable aux populations avec notamment plus de 25.000 km de réseau.

« Le programme d'investissement du Gouvernement de la République du Bénin a pour objectif d'assurer un accès universel à un service d'eau potable de qualité, à un prix abordable pour les habitants des zones rurales sur l'ensemble du pays à l'horizon 2030. Ce défi exige un engagement fort et combiné de la puissance publique et de professionnels du secteur privé. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la solide expérience d'opérateurs de référence tels les Groupements composés d'Eranove, Vergnet Hydro et Uduma d'une part et de SONEDE International, BUS, AGETUR d'autre part pour nous accompagner et relever durablement ce défi », a déclaré M. Sylvain ADOKPO MIGAN, Président de la Commission ad hoc chargée de la sélection des opérateurs régionaux pour la gestion par affermage du service public de l'eau potable en milieu rural au Bénin.

* L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR) est un établissement public à caractère social, technique et patrimonial de type spécifique qui a été créé en 2017 dans la mise en œuvre de la nouvelle vision du Gouvernement du Bénin pour le développement et l'organisation de la gestion du patrimoine hydraulique de l'Etat en milieu rural en vue d'assurer l'accès universel à l'eau potable au Bénin. Le mandat qui lui a été assigné repose sur deux principaux axes que sont : (i) le développement des infrastructures à travers la construction de Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable, la réhabilitation, la densification et l'extension des ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, et (ii) l'opérationnalisation de la gestion professionnalisée durable par affermage du service public de l'eau potable en milieu rural.

Contacts :**Direction Générale**

Lot 368, en Face du Hall des Arts à Cotonou

Téléphone : +229 21362021 ou +229 69079366

Email : anaempr.contact@presidence.bj

**Baromètres Bénin**

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Fran CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9,27 milliards USD	Déc 2017	8,57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14,7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10,7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA – Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA – Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA – Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Financement des TPME

Le groupe Attijariwafa bank toujours mobilisé

L'accompagnement des PME, TPE, commerçants et artisans a toujours occupé une place centrale dans la stratégie du groupe Attijariwafa bank. Cet engagement s'est renforcé au fil des années, particulièrement en période de crise. En effet, le contexte actuel difficile marqué par de nombreuses incertitudes incite le Groupe à renforcer davantage son soutien à ces maillons essentiels de l'économie marocaine. Ainsi et pour la 9^e année consécutive depuis 2014, le groupe Attijariwafa bank perpétue son engagement à soutenir le développement des TPME en toutes circonstances. À ce titre, le Groupe prévoit en 2022 une enveloppe substantielle de 30 milliards de DH de financements pour les PME et TPE. Cette enveloppe se déclinera en 60.000 nouveaux crédits à octroyer afin de leur permettre de faire face aux besoins de fonctionnement, soulager leur trésorerie, maintenir, le cas échéant, les investissements planifiés ou encore lancer de nouveaux projets et ce, malgré une conjoncture difficile liée aux tensions géopolitiques au niveau international et au déficit pluviométrique au niveau national. En plus de cet engagement, le groupe Attijariwafa bank s'inscrit pleinement dans le déploiement des nouvelles mesures de TAMWILCOM en réponse aux difficultés engendrées par la conjoncture économique actuelle afin d'en faire bénéficier les entreprises ayant contracté des crédits garantis par les mécanismes « Damane Oxygène » et « Damane Relance », et celles ayant de nouveaux besoins de fonctionnement et des projets d'investissement. Ces mesures concernent le rallongement de la durée des crédits garantis par les mécanismes « Damane Oxygène » et « Damane Relance » de 3 ans maximum et le relèvement des plafonds de garantie par opération et par contrepartie des dispositifs « Damane Attasyir » et « Damane Istitmar ». Un mécanisme particulier est également mis en place en faveur des opérateurs du secteur touristique à travers le report des échéances des crédits à moyen et long terme. En 2021, le bilan de l'année fait état de l'octroi, par le groupe Attijariwafa



bank, de 55.000 nouveaux crédits aux TPME pour un montant global de plus de 26 milliards de DH, dont 10,4 milliards de DH pour les TPE et 15,6 milliards de DH en faveur des PME. Ces financements ont contribué à la dynamique de relance des activités pour un retour au niveau d'avant COVID malgré quelques disparités entre les secteurs, mais aussi à la concrétisation de nouveaux projets de création d'entreprises.

La mobilisation volontariste d'Attijariwafa bank pour financer le tissu productif du pays est également couplée à la poursuite de sa politique d'appui et de promotion des programmes étatiques. Ainsi, le déblocage des crédits « Relance » a été poursuivi et le montant total accordé s'élève à 13,7 milliards de DH depuis la mise en place de cette mesure de soutien. Par ailleurs, les financements octroyés par Attijariwafa bank au titre du programme « Damane Express » ont représenté en 2021, 75% des crédits accordés par le secteur bancaire pour une enveloppe dépassant 1,8 milliard de DH. S'agissant des mécanismes de garantie « Damane Atassyir » et « Damane Istitmar », le niveau de financement s'est élevé à plus de 7,15 milliards de DH. À fin 2021, le programme « Intelaka » a, quant à lui, permis le financement de plus de 12.000 jeunes et porteurs de projet pour un montant de 2,7 milliards DH, ce qui correspond à 41% du total des crédits accordés par le secteur bancaire au titre de cette initiative. Enfin, la banque a accompagné 39% des bénéficiaires des programmes d'aide à l'investissement « Istitmar » et « Tatwir Croissance verte ». Outre le financement, Attijariwafa bank a intensifié son accompagnement non-financier des TPME avec des dispositifs dédiés. Ainsi, 2021 a vu la naissance du concept « Centres Entreprises », un nouveau

modèle d'agence dédié aux PME, offrant un parcours client repensé pour accéder aux services bancaires et financiers dans les meilleures conditions et à de nouveaux services d'accompagnement en vue de développer leurs affaires. Les nouveaux Centres Entreprises mettent à la disposition des PME, clientes et non-clientes, une zone de partage et d'échange réservée aux services non-financiers et leur propose, gratuitement, de nouvelles prestations structurées autour de rencontres d'information et de sensibilisation, de rendez-vous de networking et d'affaires, d'entretiens de conseil et de face-à-face avec des experts de la banque, de ses filiales et partenaires. Cette nouvelle initiative complète et renforce le réseau « Dar Al Moukawil » en place depuis 2016 et qui compte 16 centres à travers le Royaume au service de l'accompagnement des TPE, commerçants et artisans. Ce réseau a assuré l'inscription de 105.000 auto-entrepreneurs. Dar Al Moukawil a également accompagné plus de 160.000 porteurs de projet et entrepreneurs avec la formation de 40.500 Très Petites Entreprises, commerçants et artisans, 14.000 entretiens de conseil et la concrétisation de nombreuses opportunités d'affaires grâce à l'organisation de B2B. Il est à noter que les services non-financiers des « Centres Entreprises » et « Dar Al Moukawil » sont également disponibles sur des plateformes digitales – daralmoukawil.com et attijarientreprises.com – pour élargir l'accès à un maximum de bénéficiaires. Le renforcement permanent des actions du groupe Attijariwafa bank en faveur des TPME est un témoignage fort de son engagement immuable au service de l'économie nationale qui repose à 95% sur ces structures créatrices de valeur et d'emplois.

Financial Afrik du 11 avril 2022

Programme compact II

Bolloré Transport & Logistics Bénin achemine six transformateurs électriques



Du 26 février au 30 mars 2022, les équipes de Bolloré Transport & Logistics Bénin ont assuré le transport de six transformateurs électriques d'un poids total de 464 tonnes, destinés à équiper plusieurs centrales thermiques au Bénin. Cette opération a été menée pour le compte de GE/GRID Solution, filiale locale de General Electric, dans le cadre du programme Compact II représenté par le Millenium Challenge Account (MCA). Expédiés par conteneurs depuis la Turquie, ces équipements ont été réceptionnés au port de Cotonou avant d'être transportés par route sur une distance cumulée de 887 km. Sur les six transformateurs, deux ont été acheminés vers le site de Védoko et deux autres vers celui de Maria-Gléta tandis que les deux derniers modèles ont chacun été livrés sur les sites de Bérécingou distant de 700 km et de Bohicon dans le département du Zou à 135 km de la capitale.

Ce projet exceptionnel a été mené avec les équipes de Bolloré Transport & Logistics Bénin spécialisées dans le transport de colis lourds et dans plusieurs autres domaines d'activités (logistique, douanes, manutention...) afin d'organiser en toute sécurité les convois des cargaisons jusqu'aux différents sites en plus de veiller à garantir leur parfaite intégrité durant tout le trajet.

« Cette opération de transport d'un lot de six transformateurs a été menée avec succès et a mobilisé le savoir-faire de tous nos experts à chaque étape jusqu'à la livraison finale. Elle traduit notre capacité à mettre en œuvre des solutions et des moyens adaptés grâce à notre expérience de longue date pour répondre efficacement aux défis logistiques complexes sur divers secteurs porteurs comme l'énergie. », a confié Pierre NGON, Directeur général Cluster Bénin-Niger de Bolloré Transport & Logistics.

Bolloré Transport & Logistics a été sélectionné suite à un appel d'offres pour assurer le transport de six transformateurs sur les 18 prévus, dans le cadre du programme Comptact II, essentiellement consacré au volet énergie. Il est représenté par le Millenium Challenge Account (MCA) un fonds destiné à accélérer la croissance béninoise et réduire la pauvreté.

Huile d'olive

Le Maroc anticipe une production d'huile d'olive en hausse de 25 % à 200 000 tonnes en 2022

Depuis plus d'une décennie, le secteur agricole marocain bénéficie d'importants soutiens de la part de l'exécutif avec surtout la production d'olive qui enchaîne les bonnes performances. Au Maroc, la filière olive s'attend à une campagne 2022 record. D'après la Fédération interprofessionnelle de l'olive (Interprolive), le volume d'huile produit cette saison devrait se chiffrer à 200 000 tonnes, soit 25 % de plus que le résultat enregistré un an plus tôt (160 000 tonnes). Cette embellie s'explique essentiellement par l'expansion des superficies emblavées, qui a permis d'améliorer la disponibilité de la matière première pour l'industrie de la trituration. Selon l'organisation, la surface cultivée cette saison a atteint 1,2 million d'hectares contre 1,15 million d'hectares un an plus tôt. Cette progression devrait permettre d'enregistrer une récolte de près de 1,96 million de tonnes du fruit, un niveau en hausse par rapport la campagne précédente (1,6 million de tonnes). « La chaîne de production d'huile d'olive a bénéficié de privilèges pertinents dans le cadre de la stratégie Maroc Vert », indique Mohamed Khannoufi, directeur d'Interprolive. Au Maroc, la filière olive compte pour 5 % au PIB agricole national et génère un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards de dirhams (600 millions \$) par an d'après les données du portail agricole marocain Fellah Trade.



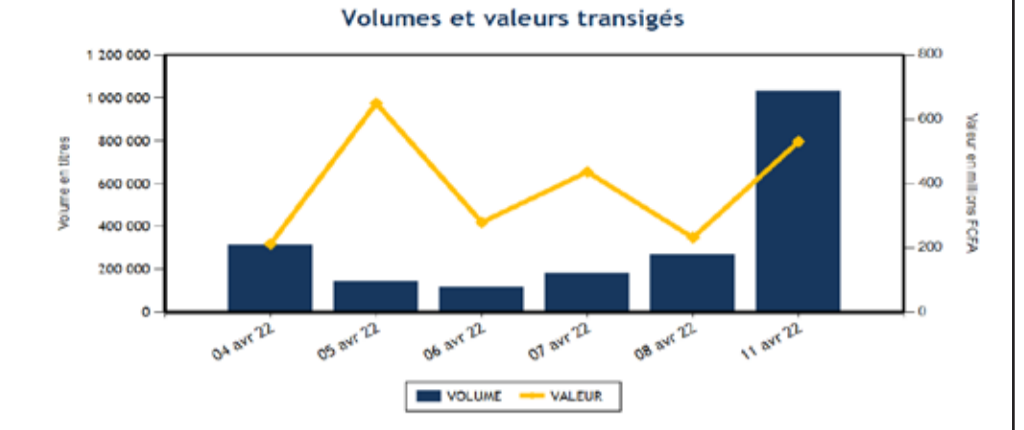
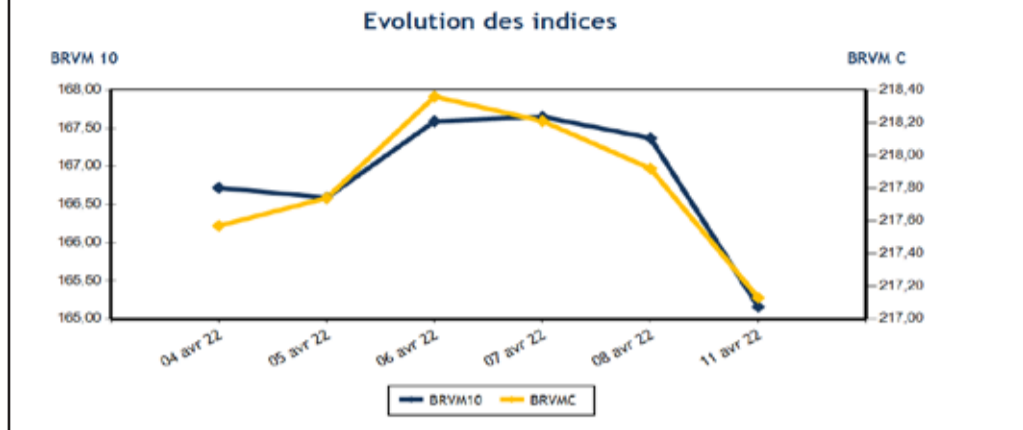
Formation

La Fondation Mo Ibrahim propose des bourses de formation en leadership aux Africains

Dans le cadre d'un programme de bourse conjoint avec la Chatham House, la Fondation Mo Ibrahim finance les formations en leadership international des jeunes professionnels africains. La bourse va aussi permettre aux participants de développer des projets de recherche personnels. La Fondation Mo Ibrahim a ouvert les inscriptions pour un programme de formation qui permet à des professionnels africains d'intégrer l'Académie Reine Elizabeth II pour le leadership dans les affaires internationales, de la Chatham House, un institut basé à Londres. Le programme est ouvert aux citoyens de tous les pays africains sans restriction d'âge. Les titulaires d'une double nationalité comprenant n'importe quel pays africain peuvent également postuler. Il leur est demandé de détenir au moins une licence ou équivalent, et d'avoir de l'expérience dans la conduite de recherches. Le candidat idéal doit être au début ou au milieu de sa carrière, et provenir d'un milieu universitaire, d'une ONG, d'une entreprise, d'un ministère, d'une société civile ou du monde des médias. Les boursiers bénéficieront d'un programme de renforcement des compétences en leadership. Au cours de ces sessions, ils discuteront des défis actuels des affaires internationales avec des experts en la matière de Chatham House et au-delà. Les sessions de formation couvrent les principaux domaines du leadership. Par ailleurs, ils seront amenés à concevoir un projet personnel et à participer aux activités de recherche à la Chatham House. Le boursier recevra une allocation mensuelle qui couvre les frais de subsistance à Londres, y compris l'hébergement, les services publics, la nourriture, le transport et d'autres dépenses de base. L'Académie couvrira les coûts liés à la réinstallation, aux visas et au paiement de la surtaxe de soins de santé de l'immigration du Royaume-Uni qui permet l'accès au service national de santé. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 25 avril.

Ecofin du 10 Avril 2022

BRVM 10	165,16	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 71 lundi 11 avril 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	217,13
Variation Jour	↓ -1,32 %		Variation Jour	↓ -0,36 %
Variation annuelle	↑ 7,59 %		Variation annuelle	↑ 7,34 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 536 175 512 279	-0,36 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 026 129	287,90 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	494 823 128	174,35 %
Nombre de titres transigés	43	7,50 %
Nombre de titres en hausse	14	100,00 %
Nombre de titres en baisse	19	11,76 %
Nombre de titres inchangés	10	-37,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 590 381 219 992	-0,41 %
Volume échangé	4 547	-10,40 %
Valeur transigée (FCFA)	36 065 000	-30,31 %
Nombre de titres transigés	5	150,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	3	50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BOLLORE (SDSC)	2 470	7,39 %	-3,89 %
SITAB CI (STBC)	6 310	5,17 %	2,10 %
SOLIBRA CI (SLBC)	161 000	3,87 %	3,21 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 450	3,20 %	-13,69 %
SAFCA CI (SAFC)	1 070	2,88 %	25,88 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	6 200	-7,46 %	21,09 %
ONATEL BF (ONTBF)	4 550	-5,41 %	15,34 %
CIE CI (CIEC)	2 310	-4,15 %	21,90 %
BICI CI (BICC)	6 000	-4,00 %	-18,92 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 350	-3,57 %	-9,09 %

INDICES SECTORIELS


Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	117,96	2,26 %	7,13 %	19 345	48 956 635	40,73
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	510,06	-1,64 %	13,64 %	24 558	153 551 925	8,20
BRVM - FINANCES	15	79,03	-0,21 %	2,46 %	947 770	114 941 838	9,84
BRVM - TRANSPORT	2	598,26	7,27 %	-3,84 %	258	614 470	9,99
BRVM - AGRICULTURE	5	282,16	-1,33 %	15,97 %	24 988	164 833 825	18,00
BRVM - DISTRIBUTION	7	427,12	-0,55 %	4,83 %	8 945	11 539 600	27,26
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 789,13	0,00 %	98,63 %	265	384 835	8,40
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-


Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	12,42	
Taux de rendement moyen du marché	5,46	
Taux de rentabilité moyen du marché	5,88	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	98	
Volume moyen annuel par séance	1 642 967,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 777 406 728,04	


Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	15,46	
Ratio moyen de satisfaction	28,28	
Ratio moyen de tendance	182,91	
Ratio moyen de couverture	54,67	
Taux de rotation moyen du marché	0,10	
Prime de risque du marché	2,15	
Nombre de SGI participantes	28	


Définitions


Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de couverture = Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin
 Avenue de l'Indépendance
 Tél : (229) 21 31 31 38
 Fax : (229) 21 31 31 38



 Burkina Faso
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 du Burkina Faso
 BP 1000 Ouagadougou 01
 Tél : (229) 20 30 87 71
 Fax : (229) 20 30 87 71


 Côte d'Ivoire
 Chambre Régionale des Valeurs Mobilières
 Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
 BP 1000 Abidjan 01
 Tél : (229) 20 31 55 50
 Fax : (229) 20 31 55 50


 Sénégal
 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
 de l'Union Financière de la Communauté
 BP 11 Dakar
 Tél : (229) 84 80 14 16
 Fax : (229) 84 80 14 16


 Togo
 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
 BP 11 Lomé
 Tél : (229) 21 31 31 38
 Fax : (229) 21 31 31 38


 Bénin
 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
 de l'Union Financière de la Communauté
 BP 11 Lomé
 Tél : (229) 84 80 14 16
 Fax : (229) 84 80 14 16


 Bénin
 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
 de l'Union Financière de la Communauté
 BP 11 Lomé
 Tél : (229) 84 80 14 16
 Fax : (229) 84 80 14 16

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org



UCA
UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.

Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN

001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com



SGI-BENIN

Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71



BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK

Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121



AGI
ASSURANCE DE BIENS ET D'INTERMEDIATION

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21318733
+229 21316065



AFRICABOURSE

Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36



BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation

Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	6EME
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	9EME
19	KINDONOU	21380115	10EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	12EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	13EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Avril 2022
Lundi 4 Avril 2022
Vendredi 8 Avril 2022
Mardi 12 Avril 2022
Samedi 16 Avril 2022
Mercredi 20 Avril 2022
Dimanche 24 Avril 2022
Jeudi 28 Avril 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	597,84
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	784,14
Naira (NGN - Nigeria)	1,43
Cedi (GHS - Ghana)	80,13
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	40,99
Yen (JPY)	4,86
Yuan (CNY)	93,97
Rouble russe (RUB)	7,02
Franc Suisse (CHF)	645,51
Franc Guinéen (GNF)	0,067
Roupie indienne (INR)	7,92
Droits de tirage spéciaux (FMI)	822,46
Or (XAU)	1 155 123,1
Argent (XAG)	14669,62

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraîche	Grand Panier	15.000/22.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1000
Lait concentré non sucré Peak	250g	400
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	250/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	250/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2300/2500

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 12/04/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 12 Avril 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Juin 2022	1.932,85	+9,15	+0,48%	20:51:23
XAU/USD		1.932,36	+7,18	+0,37%	20:51:27
Argent	Mai 2022	24,637	-0,017	-0,07%	20:51:12
Cuivre	Mai 2022	4,7780	+0,0895	+1,91%	20:51:19
Platine	Juill 2022	989,95	+1,35	+0,14%	20:51:14
Palladium	Juin 2022	2.284,77	+17,27	+0,76%	20:49:40
Pétrole brut WTI	Mai 2022	103,39	+4,12	+4,15%	20:51:23
Pétrole Brent	Juin 2022	107,67	+3,28	+3,14%	20:51:23
Gaz naturel	Mai 2022	5,719	-0,001	-0,02%	20:51:14
Fioul	Mai 2022	3.5519	+0,1279	+3,74%	20:51:23
Essence RBOB	Mai 2022	3,2066	+0,0531	+1,68%	20:51:23
Gasoil Londres	Avr 2022	1.117,75	+16,75	+1,52%	20:51:25
Aluminium		3.455,00	+5,00	+0,14%	19:28:55
Zinc		4.341,00	-2,00	-0,05%	19:17:26
Nickel		33.734,50	+512,00	+1,54%	19:28:39
Cuivre		10.385,50	+130,00	+1,27%	19:29:50
Blé américain	Mai 2022	1.011,30	+27,30	+2,77%	20:20:03
Riz Paddy	Mai 2022	15,935	-0,070	-0,44%	20:17:09
Maïs américain	Mai 2022	749,60	+14,60	+1,99%	20:20:03
Soja américain	Mai 2022	1.601,75	+18,75	+1,18%	20:19:56
Huile de Soja américaine	Mai 2022	72,29	+1,09	+1,53%	20:19:56
Farine de soja	Mai 2022	455,15	+5,15	+1,14%	20:19:59
Coton américain	Mai 2022	137,75	+3,20	+2,38%	20:20:03
Cacao américain	Mai 2022	2.561,50	-37,50	-1,44%	19:29:01
Café US C	Mai 2022	231,08	+2,68	+1,17%	19:30:08
Café de Londres	Mai 2022	2.136,00	-0,50	-0,02%	18:30:00
Sucre américain	Mai 2022	19,61	+0,24	+1,24%	18:58:20
Jus d'orange	Mai 2022	159,07	+1,52	+0,96%	19:59:54
Bétail	Avr 2022	138,10	-0,55	-0,40%	20:04:57
Porc	Avr 2022	99,38	-1,92	-1,90%	20:04:59
Bovins d'engraissement	Avr 2022	158,10	-3,30	-2,04%	20:05:01
Bois de construction	Mai 2022	969,40	+4,50	+0,47%	20:14:55
Avoine		719,80	-1,90	-0,26%	20:20:03

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	505
Pétrole	1L	510
Gasoil	1L	520
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	3270
	12,5kg (moyenne bouteille)	6812
	18kg (grande bouteille)	9810
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 12 Avril 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	mercredi
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	mercredi
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikémon	Ikémon	mercredi
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi
	Sokka	Sokka	mercredi
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi
	Lahotan	Lahotan	mercredi
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS / CONTACTS
Séminaire sur les opportunités d'affaires	12 avril 2022	En mode virtuel	BOS@AFDB.ORG
Cyber Africa Forum	9 -10 Mai 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://cyberafricaforum.com/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://lc.cx/mw9vbW
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	https://www.la-fia.com/
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Entretien avec Blanche Baloïtcha

SPEED'YAM, produit qui fait rêver toutes les femmes en cuisine

Mesurant de plus en plus toutes les opportunités qu'offre le secteur de l'agroalimentaire, la jeunesse béninoise rivalise d'ingéniosité pour non seulement faciliter le quotidien aux populations d'ici et d'ailleurs, mais aussi prendre part activement à la croissance économique. Spécialisée dans la transformation de produits agricoles, Blanche Baloïtcha, promotrice de GINA BUSINESS, s'identifie à ce nouveau type de citoyen. Découvrez-plutôt !

Veillez-vous présenter et parlez-nous de votre entreprise !

Je suis **Blanche Baloïtcha**, titulaire d'une licence en Économie et Finance Internationale et promotrice de « Gina Business », une entreprise lancée en 2021 et spécialisée dans la transformation agroalimentaire. Notre objectif est d'offrir des produits consommables qui facilitent le quotidien des consommateurs. Chaque minute est précieuse dans notre quotidien. La dynamique, c'est maximiser son temps et son énergie tout en obtenant le résultat souhaité. Et quoi de plus normal que de prendre un bon plat qui vous donne l'énergie nécessaire pour bien démarrer votre journée et affronter les difficultés au quotidien ? L'idéal, c'est d'avoir un produit que nous pouvons cuire en quelques minutes sans fournir trop d'effort et qui apporte le nécessaire à notre organisme. Nous vous parlerons de SPEED'YAM, un produit qui est au centre de toutes les attentions. L'igname est un aliment que beaucoup de Béninois aiment consommer. Certains en consomment sous forme de frites, d'autres en ragoût. Cependant, obtenir la bonne qualité à n'importe quelle période de l'année n'est pas chose aisée, sans oublier son épluchage qui est un travail fastidieux. Au vu de toutes ces tracasseries, nous avons mis sur le marché, SPEED'YAM, le nouveau produit qui fait rêver toutes les femmes en cuisine.

Vous avez été lauréate du concours de pitch du Salon des Banques et PME, édition 2021/Bénin. Comment avez-vous vécu cette expérience et qu'est-ce qui vous a permis de vous faire distinguer ?

Être lauréate de ce concours de pitch a été un plus pour moi. Cela m'a permis de relever un nouveau défi. De croire davantage en mon projet. J'étais contente de participer à ce concours de pitch. Je dirai que mon travail sans relâche et le produit que j'offre au consommateur, ont sidéré les membres du jury. Ils ont été impressionnés par ma quête de solution pour un quotidien plus facile.

Économiste de formation comment avez-vous entamé avec votre passion en agroalimentaire ?

Après ma licence comme tout jeune diplômé j'ai eu à effectuer quelques stages dans des structures financières et commerciales, à la quête du meilleur. Mais après plusieurs années, je n'avais pas encore trouvé une seule qui pouvait me faire rester. J'ai donc suivi mon instinct et ma passion et me voilà dans la transformation agroalimentaire. Je suis animée par l'envie de toujours proposer aux consommateurs des produits commodes pour le quotidien.

Quels sont les avantages qu'offrent vos produits aux consommateurs et comment les accueillent-ils ?

Les frites d'ignames surgelées SPEED'YAM sont des frites



d'ignames déjà épluchées, découpées en lamelles, précuites, surgelées et emballées. SPEED'YAM a un temps de conservation généralement plus long qu'un produit frais allant jusqu'à 06 mois tout en conservant son niveau de qualité, le goût et la texture. La cuisson de ces frites est simple. Tout ce que vous avez à faire c'est de mettre l'huile au feu et d'y ajouter les frites une fois débarrassées de leur emballage. Avec elles (les frites SPEED'YAM, ndlr), vous gagnez en temps, vous avez l'assurance de la qualité et la garantie d'un goût unique. Les frites SPEED'YAM sont compétitives et abordables avec une qualité irréprochable. Elles sont plus faciles et plus rapides à utiliser. En dehors de cela, les nutriments contenus dans les tubercules d'ignames y sont préservés malgré la surgélation. 100 grammes d'igname apportent à votre organisme 118 calories, ce qui est bien pour votre organisme pour démarrer la journée avec plein d'énergie. En plus de cela, vous gagnez en lipides, sodium, potassium, glucides, des fibres alimentaires, protéines, magnésium, des vitamines C, D, B6, B12 et ne contient ni du cholestérol, ni des acides gras saturés. Un cocktail de nutriments pour faire le bonheur de votre santé. SPEED'YAM sait faciliter votre quotidien. C'est un aliment de qualité, respectant les normes et très nutritif. Le gain est aisé avec elle et la satisfaction est totale. En 3 minutes maximum, vous avez de délicieuses frites d'ignames. Quoi de plus bon que de l'adopter ! Comme je l'ai dit plutôt, l'objectif, c'est de maximiser son temps en ayant toujours le rendu souhaité. Ce qui est apprécié et accueilli avec

enthousiasme par les consommateurs.

Que savoir de la certification de vos produits par les institutions assermentées ?

GINA BUSINESS s'est déjà lancée dans le processus de certificat pour le produit SPEED'YAM. Nous suivons les étapes du processus avec l'ABSSA.

Du parcours effectués, quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontée en tant que jeune entrepreneur ?

En termes de difficultés, je dirai, c'est plutôt comment trouver les équipements adéquats pour faciliter le processus de production. Cela est le vrai challenge auquel nous sommes confrontés tous les jours.

Quelles sont vos relations avec les institutions d'accompagnement des MPME

Pour ma part, je travaille chaque jour avec ces institutions d'accompagnement, pour l'amélioration de mon produit, pour une bonne gestion de ma structure et pour agrandir mon réseau. J'ai été suivie entre autres par l'incubateur FRAMBUSINESS de Mabel ADEKAMBI et je suis également à la pépinière MALAIKA BÉNIN de madame TAWEMA Gwladys.

Quels sont les marchés d'écoulement des produits SPEED'YAM ? Et quels sont vos ambitions futures ?

Comme marché d'écoulement, nous pouvons citer entre autres le marché de la diaspora Béninoise, le marché de la sous-région et le marché du territoire béninois. Notre ambition est d'être une grande industrie de productions de surgelés et de conquérir le marché international. Être un modèle et montrer par nos réussites que la femme est capable d'accomplir de grands rêves avec de l'abnégation.

Qu'avez-vous d'autres à ajouter ?

Nous avons des projets et nous cherchons des soutiens afin de mettre en vie ces projets. Nous aimerons par ailleurs avoir des partenaires pour la distribution de nos produits. Nous exhortons donc toutes personnes intéressées ou qui a envie de nous aider à grandir, à nous contacter. Nous sommes ouverts à toutes discussions ou tous partenariats bénéfiques.

Je saisis ce canal pour remercier le journal L'économiste pour cette belle opportunité qu'il nous offre pour faire connaître nos produits. Aux Béninois, je demande d'opter pour le « consommer local ». SPEED'YAM, c'est l'assurance d'une bonne qualité et d'un goût unique. Alors qu'attendez-vous pour acheter vos frites. Que direz-vous du challenge un Béninois un sachet de frites pour soutenir votre jeune sœur ?

Cameroun**En surchauffe, le port de Douala veut doubler la mise**

Face à la saturation de ses capacités, le port de la capitale économique camerounaise entame son extension sur la rive gauche du Wouri. À terme, sont également prévus sur la rive opposée un port sec et un autre en eau profonde pour répondre à la concurrence régionale.

La congestion du port de Douala-Bonabéri fait régulièrement l'objet de discussions au Cameroun, comme une hantise depuis l'engorgement retentissant de 2014. Cette année-là, en août, une vingtaine de navires durent attendre parfois jusqu'à



trois semaines avant d'être déchargés. Le problème est

rou, du Tchad et de la Centrafrique, soit des volumes de marchandises se situant entre 12 et 13 millions de tonnes par an, transitent par cette infrastructure stratégique. Or sa capacité d'accueil théorique est de 10 millions de tonnes annuelles. Le port de la

capitale économique camerounaise se trouve donc en surchauffe, comme l'avait prédit le schéma directeur de développement du port de Douala-Bonabéri, adopté en décembre 2019. Celui-ci montrait sans ambages que, faute de nouvelles infrastructures, celles existantes

deviendraient insuffisantes en trois ans. « Le dépassement a débuté. Il faut déjà accroître la capacité d'accueil », constate Dieudonné Lin Onana Doh, conseiller technique au port autonome de Douala (PAD).

Jeune Afrique

Revalorisation des salaires et du SMIG au Bénin

Les confédérations et centrales syndicales en séance avec le président Talon le 26 avril

Dans la droite ligne de la volonté affichée par le gouvernement béninois de revaloriser le salaire des fonctionnaires, la commission nationale de concertation, de consultation et de négociations collectives tient sa première session ordinaire le 26 avril 2021. A l'occasion, les centrales et confédérations syndicales ont été invitées à prendre part aux assises. L'ordre du

jour, lit-on dans le courrier, portera sur la revalorisation des salaires et du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Il faut noter que lors d'une sortie médiatique sur la télévision nationale ORTB, le ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances, Romuald Wadagni a été interpellé par Noël Chadaré, secrétaire général de la Confédération des organisations syndicales indépendantes (COSI-Bénin) sur la volonté du

chef de l'Etat Patrice Talon de faire de gros efforts en ce qui la revalorisation des salaires et du SMIG. Il a, à cet effet, exprimé son insatisfaction par rapport au travail abattu par la commission en charge des propositions et a souhaité qu'elle améliore davantage le travail. C'est dire que la rencontre du 26 avril présage de l'amélioration des conditions des travailleurs auxquels le chef de l'Etat accorde une grande atten-

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou BÉNIN
Tél.: +229 21 30 76 84
mdc.info@gouv.bj
www.developpement.gouv.bj

N° 220/MDC/DC/SP-c

Cotonou, le 07 AVR 2022

Confédération des Organisations Syndicales indépendantes du Bénin (COSI-BÉNIN)
Arrêtée le 11.04.2022
Enregistrée sous le N° C.34/2022

Monsieur le Secrétaire Général de la Confédération des Organisations Syndicales indépendantes du Bénin (COSI-Bénin).
Cotonou

Objet : Organisation de la première session ordinaire de la Commission nationale de Concertation, de Consultation et de Négociations collectives

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous inviter, accompagné d'un (01) membre de votre organisation, à prendre part aux travaux de la première session ordinaire de la Commission nationale de Concertation, de Consultation et de Négociations collectives, de l'année 2022.

Les travaux se dérouleront à la Présidence de la République sous la présidence effective du Chef de l'Etat, le mardi 26 avril 2022 à partir de 9 heures précises.

L'ordre du jour portera sur la revalorisation des salaires et du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

ABDOULAYE BIO TCHANE
Ministre d'Etat

Lutte contre les changements climatiques

La "stratégie régionale climat" de la Cedeao révisée

Pour recueillir les dernières observations et contributions de l'ensemble des Départements de la Commission de la Cedeao sur le projet « Stratégie Régionale Climat », le Comité Interdépartemental sur l'Environnement de la Cedeao a tenu sa cinquième réunion pour la finalisation dudit projet. Tenue du 05 au 06 avril 2022 à Abuja (Nigéria), cet atelier a connu plusieurs participants.



● S.T.

Défi planétaire, la lutte contre les changements climatiques demeure au centre des activités prioritaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Pour s'en convaincre, avec le soutien de l'Union européenne à travers le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest, l'institution régionale mobilise ses différents cadres pour réajuster le plan de lutte contre les changements climatiques aux réalités nouvelles. A l'occasion de cette

rencontre, les discussions engagées ont permis de réviser et de s'accorder sur le contenu issu des contributions recueillies au cours des quatre réunions précédentes dudit Comité Interdépartemental. Ainsi, la vision, l'objectif général, de même que les objectifs spécifiques ont été affinés dans un premier temps. Puis des reformulations et ajustements ont été apportés aux actions proposées dans le plan d'actions portant sur les différents secteurs tels que l'Agriculture, l'Énergie,

le Transport, les Ressources en Eau, les Services climatiques et Risques des catastrophes, le Commerce, l'Industrie, la Santé et les Zones côtières. A en croire l'équipe de la Commission, le projet de stratégie régionale climat devra permettre à la Cedeao de consolider et de mettre en cohérence son cadre d'intervention pour la lutte contre les changements climatiques dans la région en tenant compte à la fois des dimensions d'adaptation et d'atténuation des effets et impacts des changements climatiques en lien avec l'Accord de Paris et l'Agenda 2030. La prise en compte de ces observations devrait permettre d'obtenir un projet de document de Stratégie Régionale Climat amélioré qui sera soumis aux États membres au cours d'une réunion régionale de validation prévue en mode hybride les 26 et 27 avril 2022 pour les experts et le 29 avril 2022 pour le Comité Technique Ministériel Spécialisé sur les Changements Climatiques.



Dettes, pandémie et Ukraine

60% des pays à faibles revenus sont surendettés

Au moins 60% des pays à faible revenu sont surendettés ou courent un risque élevé de surendettement, a révélé le Fonds monétaire international (FMI) lundi, alors que les emprunts globaux ont bondi pour atteindre 256% du Produit intérieur brut (PIB) global en 2020.

● Issa SIKITI DA SILVA

Bien que leur dette publique reste bien en deçà des niveaux des années 90, la dette de ces pays n'a cessé d'augmenter ces dernières années », a souligné le FMI. Ces pays, qui faisaient déjà face à des niveaux de dette très élevés avant la pandémie, se sont précipités pour emprunter davantage en vue d'atténuer les conséquences socio-économiques de la crise sanitaire. A en croire l'institution de Bretton Woods basée à Washing-

ton, la guerre en Ukraine ajoute des risques à des niveaux d'emprunt public sans précédent, tandis que la pandémie pèse toujours sur de nombreux budgets gouvernementaux. « La situation met en évidence la nécessité urgente pour les autorités d'entreprendre des réformes, y compris des réformes de gouvernance, pour améliorer la transparence de la dette et renforcer les politiques et les cadres de gestion de la dette afin de réduire les risques », a indiqué le FMI, appelant

à une coordination globale plus efficace en vue de restructurer les dettes des pays pauvres.

Restructuration de la dette

Les experts définissent la restructuration de dettes comme étant une opération qui consiste à regrouper tous ses crédits en un seul afin de n'avoir plus qu'à rembourser un unique prêt dont les mensualités sont plus faibles. Par conséquent, les crédits sont rachetés par un établissement financier. Selon Carlos Lopes, ancien secrétaire exécutif de la

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), cité par les médias français, une restructuration de la dette africaine pays par pays permettra d'alléger le fardeau de la dette en ramenant les taux d'intérêt à des niveaux plus bas. « Les restructurations de dettes sont susceptibles de devenir plus fréquentes et devront relever des défis de coordination plus complexes que par le passé en raison de la diversité accrue du paysage des créanciers. La mise en place de mécanismes de restructu-

ration ordonnée est dans l'intérêt des créanciers comme des débiteurs », a renchéri le FMI. Cependant, les experts insistent que la restructuration de la dette de l'Afrique doit réunir différents acteurs autour d'une même table, sous la présidence de l'Union africaine. « L'engagement avec les acteurs privés sera plus important pour les pays à revenu intermédiaire, puisqu'ils détiennent environ 45% de leur dette extérieure totale, contre 14% pour

les pays à faible revenu. Cependant, la coordination du nombre croissant de détenteurs d'obligations privés est plus complexe que celle des prêteurs bancaires privés, puisque davantage d'acteurs sont impliqués », ont expliqué Arthur Minsat, Chef de l'Unité Afrique du Centre de développement de l'OCDE et Yeo Dossina, Chef de la politique économique et de la recherche, dans le Grand Continent, la revue du Groupe d'études géopolitiques.

Sous le Haut Patronage de Son Excellence
Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya

Sommet Africités 9

"Le rôle des villes intermédiaires d'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine"



Inscrivez-vous maintenant

www.africités.org

Organisateurs



Republique du Kenya



Conseil des Gouverneurs



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE

Partenaires institutionnels



FONI 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

Du 28 au 29 Avril 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo

foni.afrikcreances.com

